



# NOUVELLE ORGANISATION

## À LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE LA TERRE DES 2 CAPS

À COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023

**PARTICULIERS, CRÉEZ VOTRE COMPTE POUR ACCÉDER À LA DÉCHÈTERIE.**

*Procédure décrite au verso.*



### NOUVEAUX HORAIRES

Lundi	9h30-12h30 / 13h30-17h	Accès libre sans rendez-vous
Mardi	9h30-12h30 / 13h30-17h	Sur rendez-vous
Mercredi	9h30-12h30 / 13h30-17h	Accès libre sans rendez-vous
Jeudi	9h30-12h30 / 13h30-17h	Sur rendez-vous
Vendredi	9h30-12h30 / 13h30-17h	Accès libre sans rendez-vous
Samedi	9h30-12h30 / 13h30-17h	Sur rendez-vous

**Fermée le dimanche et les jours fériés**

### PARTICULIERS : QUELLE DÉMARCHE SUIVRE ?

- Procédez à votre inscription en ligne (voir au verso).
- Après votre inscription, choisissez librement votre créneau sur le webusager rubrique « mes demandes » accessible depuis [www.terredes2caps.fr](http://www.terredes2caps.fr) (sur la page d'accueil onglet « Accès déchèterie ») **pour accéder à la déchèterie les jours sur rendez-vous.**
- Vous n'avez pas Internet ou vous avez besoin d'aide ? Contactez la structure France Services au 03 91 18 20 00 pour être accompagné.
- Pensez à vous munir de votre carte physique ou de votre QR Code (à télécharger sur le webusager rubrique « mon code d'accès ») **pour entrer au sein de la déchèterie, même les jours sans rendez-vous.**
- Le nombre de passage autorisé est de **24 par an** et par foyer.

### PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE : PAS DE PRISE DE RENDEZ-VOUS NI D'INSCRIPTION EN LIGNE.

Le nombre de passage autorisé n'est pas limité.

# AVANT D'ALLER À LA DÉCHÈTERIE DE LA TERRE DES 2 CAPS JE CRÉE MON COMPTE DÉCHÈTERIE

## PARTICULIERS

1

Je me rends sur [www.terredes2caps.fr](http://www.terredes2caps.fr) et je clique sur l'onglet « **Accès déchèterie** » depuis la page d'accueil pour me rendre sur le webusager.

Pour créer mon compte :  
Justificatif de domicile (du territoire) de - de 3 mois  
Pièce d'identité

2

Une fois redirigé vers le webusager de la déchèterie, je clique sur « **c'est votre première connexion** » puis sur « **création de compte usager** ». Lorsque le formulaire est rempli, je clique sur enregistrer. Je reçois alors un mail qui me confirme que ma demande a été prise en compte.

3

Une fois ma demande validée par les services de la communauté de communes, je reçois un mail avec mes références usager. Je me connecte au webusager de la déchèterie, je clique sur « **vous avez reçu vos références usagers** » et je choisis un mot de passe.

4

Je valide la création de mon compte en cliquant sur le lien reçu par mail. Dès maintenant, je peux me connecter à mon compte déchèterie sur le webusager rubrique « **identifiez-vous** » pour prendre notamment rendez-vous.

**POUR CONSULTER TOUTES LES  
MODALITÉS D'ACCÈS À LA  
DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE  
FLASHEZ-MOI !**



## PROFESSIONNELS

Rendez-vous directement à l'accueil de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h15 pour créer votre compte muni de votre extrait Kbis et d'un justificatif du siège de votre entreprise sur le territoire.

Pour plus d'informations, contactez-nous !  
[service.dechets@terredes2caps.com](mailto:service.dechets@terredes2caps.com)  
03 21 87 57 57

**Communauté de Communes  
de La terre des 2 caps**  
Le Cardo 62250 MARQUISE  
[www.terredes2caps.fr](http://www.terredes2caps.fr)



LaTerredes2Caps